PUBLIÉ LE 07/05/2024 - MISE À JOUR LE 22/05/2026

Botox

Actualisation du 22/05/2026

Publication du résumé de rapport de synthèse n°1 pour le CPC de cette spécialité.

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Botox 50 unités Allergan, poudre pour solution injectable
Botox 100 unités Allergan, poudre pour solution injectable
Botox 200 unités Allergan, poudre pour solution injectable

Substance active

Toxine botulinique de type A

Laboratoire

AbbVie

AMM

Lire aussi

Autres informations

Résumé de rapport de synthèse périodique

Cadre de prescription compassionnelle (CPC)

Botox 50 unités Allergan, poudre pour solution injectable
Botox 100 unités Allergan, poudre pour solution injectable
Botox 200 unités Allergan, poudre pour solution injectable

Indication du CPC établi le 25/04/2024

Traitement de la douleur neuropathique périphérique chronique (depuis au moins 6 mois) bien localisée (surface ≤ 240 cm²) en tant que traitement adjuvant chez les patients adultes insuffisamment soulagés ou réfractaires aux autres traitements.

Documents de référence

- Décision du 25/04/2024 - Cadre de prescription compassionnelle de Botox 50, 100 et 200 unités Allergan, poudre pour solution injectable

CPC Botox – PUT-SP (07/05/2024)

Résumé de rapport de synthèse

CPC Botox – Rapport n° 1 – Période du 08/05/2024 au 07/11/2024 (22/05/2026)